

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/08/2025 - 45902 - 2014 B 01412 - 800 517 443 - NIM PARTICIPATIONS

NIM PARTICIPATIONS

Exercice clos le 31/10/2022

COMPTES ANNUELS

Destinés au Greffe du Tribunal de Commerce

Certifiés conformes

Le 11.07.2025



Sommaire

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Annexe aux comptes annuels	7

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2022 12			Exercice N-1 31/10/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	12 375		12 375	14 525	2 150	14.80
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	12 375		12 375	14 525	2 150	14.80
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	2 400 000		2 400 000	2 400 000		
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	394 033		394 033	200 000	194 033	97.02
	Autres créances	4 229 190	261 841	3 967 349	2 523 255	1 444 093	57.23
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	19 547		19 547	220 457	200 909	91.13
	Charges constatées d'avance (3)	236		236		236	
	Total III	7 043 006	261 841	6 781 165	5 343 712	1 437 453	26.90
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 055 381	261 841	6 793 540	5 358 237	1 435 303	26.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/10/2022 12	Exercice N-1 31/10/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 189 186	1 482 392	706 794	47.68
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	745 535	706 794	38 741	5.48
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 945 722	2 200 186	745 535	33.89
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 300 000		2 300 000	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 862	72 284	68 422	94.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 200	215 040	48 840	22.71
	Dettes fiscales et sociales	293 604	248 351	45 253	18.22
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 875	10 875		
	Autres dettes	1 073 277	2 471 649	1 398 371	56.58
	Produits constatés d'avance (1)		139 852	139 852	100.00
	Total IV	3 847 818	3 158 051	689 768	21.84
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 793 540	5 358 237	1 435 303	26.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 547 818 3 158 051

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2022 12			Exercice N-1 31/10/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 322 388		1 322 388	1 162 252		160 136	13.78
Chiffre d'affaires NET	1 322 388		1 322 388	1 162 252		160 136	13.78
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			0	0		0	71.43
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 322 388	1 162 252		160 136	13.78
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			261 103	98 619		162 484	164.76
Impôts, taxes et versements assimilés			2 511	1 813		698	38.50
Salaires et traitements			58 000	42 000		16 000	38.10
Charges sociales			35 604	2 000		37 604	NS
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			261 841			261 841	
Dotations aux provisions							
Autres charges			1			1	
Total des Charges d'exploitation (II)			619 059	140 432		478 627	340.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			703 329	1 021 820		318 491	31.17
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/10/2022 12	31/10/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	334 262	125 936	208 326	165.42
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 932	16 378	5 555	33.92
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	356 194	142 313	213 881	150.29
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	98 470	227 196	128 726	56.66
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	98 470	227 196	128 726	56.66
2. Résultat financier (V-VI)	257 724	84 883	342 607	403.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	961 053	936 937	24 116	2.57
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 300		2 300	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 300		2 300	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 300		2 300	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 300		2 300	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	215 518	230 143	14 625	6.35
Total des produits (I+III+V+VII)	1 680 883	1 304 565	376 317	28.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	935 347	597 771	337 576	56.47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	745 535	706 794	38 741	5.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 793 539.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 322 387.87 Euros et dégageant un bénéfice de 745 535.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	14 525		150
TOTAL	14 525		150
TOTAL GENERAL	14 525		150

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		2 300	12 375	12 375
TOTAL		2 300	12 375	12 375
TOTAL GENERAL		2 300	12 375	12 375

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	394 033	394 033	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 127	42 127	
Débiteurs divers	4 187 063	4 187 063	
Charges constatées d'avance	236	236	
TOTAL	4 623 458	4 623 458	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 300 000		2 300 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	166 200	166 200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 074	12 074		
Impôts sur les bénéfices	215 518	215 518		
Taxe sur la valeur ajoutée	65 672	65 672		
Autres impôts taxes et assimilés	340	340		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 875	10 875		
Groupe et associés	3 862	3 862		
Autres dettes	1 073 277	1 073 277		
TOTAL	3 847 818	1 547 818	2 300 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 300 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 862			

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Constitution	1.0000	10 000			10 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	12 414
Autres dettes	60 973
Total	73 387

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	236
Total	236

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	1 322 388
Total	1 322 388

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	58 000
Total	58 000

Certifié
Gérant
le 22/07/2025

SAS NIM PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : 162 Avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly sur Seine

Immatriculée sous le numéro 800 517 443

RCS de Nanterre

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2023

L'associé unique de la SAS NIM PARTICIPATIONS au capital de 10 000 €, divisé en 10 000 actions de 1 € chacune, s'est réuni au siège social, le 26 avril 2023 à 11 heures, en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation régulière qui a été faite.

Était présent :

La SNC Niminvest domiciliée 162 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine représentée par son gérant, monsieur Nicolas Strugo, titulaire de 10 000 parts.

Total des parts : 10 000 parts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas Strugo, gérant de la SNC Niminvest.

Le Président constate que l'associé unique est présent et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- la copie des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2022 et quitus à la présidence pour sa mission,
- affectation du résultat dudit exercice,
- approbation des conventions éventuelles visées par l'article 223-19 du code de commerce,
- questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :



Première résolution

L'Associé unique, après en avoir entendu la lecture approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/10/2022 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 745 535.36 €.

L'Associé Unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Associé Unique donne *quitus* entier à la présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Associé Unique approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 745 535.36 € au poste report à nouveau, ce qui porte ce compte de report à nouveau bénéficiaire à 2 934 721.52 €.

L'Associé Unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale constate qu'aux termes du rapport du président, celui-ci n'a fait état d'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223.19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

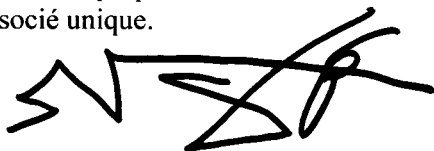
Cinquième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

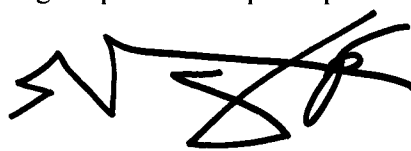
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et l'associé unique.



Niminvest



M. Nicolas Strugo